

PROGRAMME DE BOURSES CONTRAT ERV

Ce contrat s'ajoute au règlement intérieur applicable à tout élève de l'École Ruban Vert.

Tout élève boursier Ruban Vert devra satisfaire aux conditions suivantes afin de voir sa bourse renouvelée annuellement:

- ☒ Avoir 90% de présence minimum chaque trimestre avec explication d'absence
- ☒ Obtenir uniquement des notes A et B
- ☒ Avoir un comportement exemplaire
- ☒ Respecter à la lettre le règlement intérieur
- ☒ Être impliqué de manière active et concrète dans notre programme d'activités périscolaires

Les performances scolaires ainsi que le comportement des élèves boursiers Ruban Vert seront évalués individuellement chaque trimestre. Un rapport circonstancié sera produit détaillant les stratégies d'amélioration si nécessaire.

Tout parent d'élève boursier devra se conformer aux points suivants:

- ☒ Accepter et respecter les contenus du programme pédagogique enseigné et les méthodologies d'apprentissage utilisées
- ☒ Participer aux réunions de parents d'élèves organisés par l'école et aux rendez-vous fixés par l'équipe académique

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____ parents de l'enfant _____, avons bien pris connaissance des conditions précitées et nous engageons à les respecter.

Signature des parents / tuteurs

Date: